



GRAND CONSEIL

## BULLETIN DES SEANCES DU GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD

Séance du mardi 3 mars 2020

Présidence de Mme Sonya Butera, première vice-présidente

**Réponse du Conseil d'Etat à l'Interpellation Andreas Wüthrich et consorts – « Alternative 2050 » pour l'autoroute A9 : Du bruit ne peut pas être supprimé par du silence ! (18\_INT\_139)**

*Débat*

**M. Andreas Wüthrich (VER) :** — Nous avons posé plusieurs questions au Conseil d'Etat concernant le destin du tronçon autoroutier traversant le site protégé de Lavaux. Quel est le pouvoir d'influence du Conseil d'Etat sur les décisions de l'Office fédéral des routes (OFROU), en ce qui concerne le territoire de notre canton ? Un projet plein de bon sens nommé « Alternative 2050 » est mis en avant dans cette interpellation. Les réponses du Conseil d'Etat sont riches en information sur les projets actuels et futurs pour supprimer la congestion de l'autoroute A9 et je l'en remercie. Dans ces conditions, il serait souhaitable que l'OFROU reconsidère sa décision d'élargir provisoirement l'autoroute actuelle sur les bandes d'arrêt d'urgence, avec un coût d'élargissement des tunnels et une durée des travaux presque éternelle. Ne serait-il pas plus judicieux de lier le provisoire au définitif — on pense au percement rapide d'un tunnel ? Depuis le temps écoulé depuis que la réponse nous est parvenue — une année et demie — l'actualité et l'opinion publique se sont considérablement modifiées, ce qui me fait espérer la suppression des bouchons autoroutiers d'ici 2050.

La discussion est ouverte.

**M. Daniel Ruch (PLR) :** — J'aimerais lancer une boutade en lien avec les propos de notre collègue Wüthrich : cela m'étonnerait qu'il n'y ait plus de bouchons du côté de l'autoroute de Lavaux. *(Réactions.)*

**Mme Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'Etat :** — Pour répondre à la question posée par M. Wüthrich sur le niveau d'informations quant aux options prises par l'OFROU — on parle bien d'un projet qui est presque exclusivement entre les mains de l'office — ce dernier a convoqué une séance invitant les communes à la fin du mois de mars. Au terme de ce délai, il sera fait état de l'appréciation faite sur les différentes variantes conduites à l'étude. Comme nous l'avons évoqué tout à l'heure avec M. Christen, il s'agit d'un secteur protégé par l'UNESCO, avec des contraintes paysagères et environnementales très fortes. Aucune variante n'est évidente, je peux toutefois déjà indiquer qu'aucune solution ne se dessinera ou se réalisera avant 2040-2050. Quelle que soit la variante choisie, celle-ci ne sera pas réalisée dans l'urgence.

La discussion est close.

**Ce point de l'ordre du jour est traité.**